



Commune des  
Ponts-de-Martel

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du mercredi 31 mai 2023, à 20h, au Centre polyvalent du Bugnon, sous la présidence de Monsieur Damien Bertschy, Président.

---

**Monsieur le Président Damien Bertschy** ouvre cette séance en souhaitant la bienvenue à chacun et plus particulièrement à Madame Chanelle Robert qui participe à sa première séance du Conseil général. Il passe ensuite la parole à l'administrateur communal pour l'appel.

L'appel permet de constater la présence de quatre membres du Conseil communal, de l'administrateur communal, de la comptable, ainsi que de 15 membres du Conseil général.

Absents excusés

Damien Benoit  
Bastien Gaberell  
Cynthia Uelligger

Absente non excusée

Clotilde Richard

Poste vacant

0

**Monsieur le Président Damien Bertschy** constate que l'ordre du jour, tel qu'il a été envoyé, est accepté :

1. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2023,
2. Comptes de l'exercice 2022,
3. Nomination d'un membre au sein de la Commission des naturalisations et des agrégations (en remplacement de M. Steve Simon-Vermot),
4. Nomination d'un membre au sein de la Commission de révision du PAL (en remplacement de M. Steve Simon-Vermot),
5. Nomination du bureau du Conseil général.

### **1. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2023**

---

**Monsieur le Président Damien Bertschy** ouvre la discussion concernant ce procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, **Monsieur le Président Damien Bertschy** soumet le procès-verbal au vote.

Ce procès-verbal est accepté à l'unanimité, soit par 14 voix.

### **2. Comptes de l'exercice 2022**

---

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Damien Bertschy** passe tout d'abord en revue le rapport du Conseil communal.

**Monsieur Yvan Monard** précise que le canton avait été extrêmement prudent dans ses prévisions de crainte de frais post-COVID au niveau de la sécurité sociale et de rentrées fiscales plus basses aussi dues à ces événements-là. Cela ne s'est pas du tout avéré, ce qui fait que les

comptes sont meilleurs que le budget, ce qui est le cas dans la quasi-totalité des communes du canton.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Damien Bertschy** passe la parole à la comptable pour le parcours du détail des comptes.

**Monsieur Didier Barth** relève que les travaux de réfection de la Grande rue sont à mi-chemin et se demande si les budgets sont tenus ou s'il s'agit de s'attendre à des dépassements liés aux augmentations et autres.

**Monsieur Yvan Monard** signale que certaines factures sont arrivées très tard en fin d'année ou encore même ce début d'année concernant l'étape 1 (jusqu'à la place du village). On voit tout-de-même que malgré les augmentations et les quelques travaux supplémentaires, les budgets sont relativement bien tenus.

En ce qui concerne l'étape d'après (qui va démarrer maintenant), au niveau des rentrées de soumissions, on est plus bas que les prévisions que l'on avait lors de l'acceptation par le Conseil général du crédit. Le Conseil communal espère bien pouvoir rester plus bas, tout en sachant que des surprises ou travaux supplémentaires ne sont pas impossibles.

D'une manière générale, les budgets vont pouvoir être tenus.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Damien Bertschy** passe la parole au secrétaire de la Commission financière pour lecture du rapport de ladite commission.

**Monsieur le Président Damien Bertschy** ouvre ensuite la discussion générale.

**Monsieur Didier Barth** annonce que le Parti Socialiste et Libre a pris connaissance avec intérêt du rapport à l'appui des comptes pour l'exercice 2022. Il constate que les dépenses restent bien maîtrisées. Les améliorations non prévues et non prévisibles sont évidemment les bienvenues. Le bénéfice substantiel ainsi généré va permettre un plus grand autofinancement des gros travaux en cours au bas du village. Les membres du PSL sont conscients que cette amélioration est passagère et invitent le Conseil communal à continuer sa gestion rigoureuse des dépenses tout en continuant d'investir dans le renouvellement des moyens des infrastructures indispensables au futur de la commune. Ils remercient le Conseil communal et l'administration pour cet excellent travail.

**Monsieur Alexis Maire** relève que ces excellents comptes 2022 sont une excellente nouvelle pour notre commune. Il aurait pu dire que c'est grâce à leur excellent Ministre des finances, mais ce n'est pas uniquement grâce à lui. Il s'agit de rester prudent lors de la gestion des finances communales car d'importants investissements attendent encore et toujours. Le groupe PLR remercie le Conseil communal ainsi que l'administration pour cet excellent travail et va bien évidemment accepter les comptes.

**Monsieur Vincent Robert** relève que le groupe PDI accueille favorablement les comptes de l'exercice 2022. Ce bon résultat comptable est particulièrement réjouissant car il était prévu une année 2022 plutôt médiocre en terme de rentrées fiscales et très chargée en dépenses, particulièrement pour le volet social. Si l'amélioration des comptes provient principalement de deux postes comptables sur lesquels nous n'avons que peu d'influence, le groupe PDI tient encore une fois à remercier et féliciter toutes les personnes ayant œuvré durant cette année écoulée pour que notre commune reste à flot. Monsieur Vincent Robert remercie les Conseillères et Conseillers communaux qui ne comptent ni leurs heures ni leur énergie. Il remercie également l'administrateur communal et son équipe pour la tenue toujours impeccable des comptes et soutien sans faille aux habitants.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Damien Bertschy** soumet l'arrêté au vote.

Cet arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 14 voix.

A nom du Conseil communal, **Monsieur Yvan Monard** tient à remercier le Conseil général pour l'acceptation de ces comptes et pour rebondir sur ce que Monsieur Didier Barth vient de dire, Monsieur Yvan Monard confirme que cette bonne année permet à notre commune d'avoir des liquidités tout-à-fait confortables actuellement. Les taux d'intérêts ont grimpé vertigineusement ces derniers mois, raison pour laquelle le Conseil communal va être extrêmement prudent lors des prochains emprunts à opérer, mais il est clair qu'avec les travaux engagés cette année pour la suite de la réfection de la route cantonale, il n'est pas impossible que d'ici la fin de l'année, un nouvel emprunt doive être conclu. Le Conseil communal sera clairement attentif aussi sur les délais de l'emprunt, de manière à pouvoir éventuellement le reconduire de manière plus favorable d'ici une année ou deux.

### **3. Nomination d'un membre au sein de la Commission des naturalisations et des agrégations (en remplacement de M. Steve Simon-Vermot)**

---

**Monsieur le Président Damien Bertschy** appelle les chefs de groupes à faire part de leurs propositions.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** propose Madame Chanelle Robert pour la reprise de cette place vacante.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre proposition et que le nombre de membres à élire est égal à celui des propositions, **Monsieur le Président Damien Bertschy** déclare cette élection tacite.

### **4. Nomination d'un membre au sein de la Commission de révision du PAL (en remplacement de M. Steve Simon-Vermot)**

---

**Monsieur le Président Damien Bertschy** appelle les chefs de groupes à faire part de leurs propositions.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** se propose pour la reprise de cette place vacante, étant donné qu'il a déjà remplacé auparavant M. Steve Simon-Vermot au sein de cette commission.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre proposition et que le nombre de membres à élire est égal à celui des propositions, **Monsieur le Président Damien Bertschy** déclare cette élection tacite.

### **5. Nomination du bureau du Conseil général**

---

**Monsieur le Président Damien Bertschy** donne la parole aux représentants des différents partis pour proposition de leurs candidats.

Au nom du Parti Socialiste et Libre, **Madame Brigitta Gutmann** propose Monsieur Didier Barth en tant que 1<sup>er</sup> vice-président.

Au nom du Parti Libéral-Radical, **Monsieur Alexis Maire** propose Monsieur Damien Bertschy en tant que 2<sup>ème</sup> vice-président, Madame Floriane Perret en tant que secrétaire et Monsieur Dominik Fässler en tant que questeur.

